

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

En mars 2018, le Conseil de Paris a approuvé le vote d'une convention de coopération et d'assistance avec la Fondation Bloomberg. En effet, cette fondation philanthropique nord-américaine met à disposition des villes une expertise mondialement reconnue forgée lors du mandat de M. Michael Bloomberg en qualité de maire de New York de 2002 à 2013. La Fondation Bloomberg a ainsi apporté un soutien financier permettant de mettre en place des actions nouvelles dans les domaines du développement durable, des solidarités (mise en place de la nuit de la solidarité) ou du tourisme.

La Fondation Bloomberg a récemment proposé de participer au financement d'outils nouveaux et expérimentaux pour la mesure de la pollution à Paris, et en particulier au sein des lieux éducatifs.

Une information fiable sur la qualité de l'air constitue la base de la compréhension et de l'action pour améliorer la qualité de l'air, d'autant que pour des populations sensibles comme les enfants, les enjeux sanitaires sont particulièrement pris au sérieux par la Ville de Paris.

Compte tenu de la densité de population et de trafic, de nombreux Parisiens sont exposés tout au long de l'année à des niveaux de pollution dépassant les seuils fixés par la réglementation européenne.

Les attentes de la population, et plus généralement de notre collectivité, évoluent vers une demande d'informations de plus en plus personnalisées. Ces attentes vont de pair avec les améliorations techniques sur les capteurs de pollution (miniaturisation, connectivité, ...) qui entraînent le développement de nouveaux « outils » pour équiper des logements, du mobilier urbain, des véhicules ou des citoyens. Si leur coût est inférieur aux appareils de mesures de référence, leur fiabilité est variable.

En 2018, le premier challenge microcapteurs lancé par Airlab et ses partenaires, dont la Mairie de Paris, visait à éclairer les collectivités, entreprises et usagers sur les performances de ces appareils et à valoriser les innovations en la matière. 29 capteurs ont été mis à disposition par les fabricants volontaires pour participer à cette évaluation multicritères, avec 41 paramètres testés pour 12 polluants, soit plus de 51 millions de données traitées. Les conclusions indiquaient des différences de maturité du marché, avec des améliorations techniques à apporter sur les solutions de mesure de l'air extérieur à des fins de surveillance réglementaire, d'évaluation de l'exposition personnelle, ou en mobilité, notamment sur la qualité des mesures et le nombre de polluants suivis. Ces résultats rejoignent les conclusions des travaux menés à l'échelle internationale par l'Organisation Mondiale de la Météorologie, en lien avec l'Organisation Mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement ; ces capteurs à faible coût ne peuvent être considérés à ce jour comme un substitut direct aux mesures de référence, en particulier pour des enjeux réglementaires, mais ils représentent une source complémentaire d'information, à condition qu'un appareil approprié soit utilisé.

L'expérimentation lancée par la Mairie de Paris et Airparif avec l'appui de Bloomberg philanthropies vise à mettre en place un test grandeur nature d'un réseau dense de microcapteurs à Paris et d'évaluer les coûts (environnemental, financier, ressources humaines) et les bénéfices d'un tel dispositif par rapport aux données et informations existantes produites à partir d'outils complémentaires (stations fixes permanentes, campagnes de mesure, inventaires d'émissions et outils de modélisation haute résolution) . Cette expérimentation, d'une durée d'une année, associera les différentes parties à la convention, ainsi que des experts invités, tels le King's College, une université qui possède une expertise reconnue en matière de mesure de la pollution et de l'étude de ses conséquences sanitaires. Le King's College a également mené à bien une expérimentation de mesure de la pollution dans les écoles londonniennes.

Je vous propose de m'autoriser à signer la convention tripartite entre Bloomberg Philanthropies, la Ville de Paris et AIRPARIF,

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris